

Guide de suivi, d'évaluation et d'analyses conjointes des programmes d'appui à la vulgarisation agricole

Groupe de Neuchâtel

Editeurs: Groupe de Neuchâtel
Auteurs: Ian Christoplos, Andrew Kidd
Production: GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit) mbH,
Ministère des Affaires étrangères, France,
Direction générale de la Coopération
internationale et du Développement,
DDC (Direction du Développement et de la
Coopération, Suisse)
Layout: Gabriela Renggli, Annemarie Weishaupt, LBL
**Imprimé et
distribué par:** Centre Suisse de la Vulgarisation agricole,
Département de la Coopération pour le
Développement rural,
Eschikon 28, CH-8315 Lindau
phone: +41-52-354 97 00
fax: +41-52-354 97 97
e-mail: eza@lbl.ch
website: www.lbl.ch/int
Copyright: Groupe de Neuchâtel - 2001
Première édition: 2001, 1000 copies

Ce texte peut être reproduit sous réserve de la mention de l'origine.

Sommaire

Introduction.....	4
Le guide.....	6
1 Le contexte.....	7
2 La vulgarisation en tant que processus de «facilitation»	10
3 Relations entre producteurs et vulgarisateurs.....	14
4 Vulgarisation et marché.....	18
5 Financement public et acteurs du secteur privé.....	20
6 Décentralisation et pluralisme	23

Introduction

La réforme de la vulgarisation agricole est à l'ordre du jour de nombreux pays. Ce processus de changement est accentué par la convergence de vues de nombreux acteurs et organismes sur certains principes clés. Cette réforme doit cependant s'appuyer sur une analyse pertinente des problèmes inhérents aux différents contextes. Le présent guide propose un cadrage précis de ces problèmes comme base de travail pour le suivi, l'évaluation et l'analyse, dans le but d'améliorer le soutien apporté aux politiques de vulgarisation agricole. Il sera un outil utile pour les donateurs et les acteurs nationaux et locaux impliqués dans la planification et l'organisation des services de vulgarisation agricole leur permettant:

- d'établir un dialogue critique entre les bailleurs de fonds et les partenaires locaux et nationaux au sujet des conceptions de la vulgarisation et du développement rural;
- de mettre en cohérence les interventions des donateurs par rapport à un cadre stratégique global et aux différentes approches des partenaires nationaux;
- d'optimiser l'allocation des ressources disponibles;
- de développer des approches communes d'analyse, afin de permettre une comparaison entre les expériences des différents acteurs et organismes de coopération, ainsi qu'un apprentissage collectif.

Le présent guide est basé sur la «**Note de cadrage conjointe pour la vulgarisation agricole**» qui présente un état de la question préparé par le groupe des donateurs de l'Initiative de Neuchâtel. Ce groupe est un réseau informel chargé d'analyser et d'améliorer la coordination entre les donateurs en ce qui concerne le soutien à la vulgarisation agricole. Il s'agit aujourd'hui de relever le défi du passage d'une approche conceptuelle à des actions concrètes et durables en vue d'améliorer les services de vulgarisation.

Ce guide n'aborde pas la totalité des questions importantes pour l'évaluation de l'efficacité de la vulgarisation. Il traite uniquement des sujets pour lesquels il est susceptible d'apporter une valeur ajoutée en complétant, plutôt qu'en remplaçant, d'autres cadres et systèmes d'évaluation déjà utilisés, notamment ceux qui mesurent les effets directs de la vulgarisation pour les agriculteurs.

Note de cadrage conjointe sur la vulgarisation agricole

Les moteurs du changement:

Différentes tendances ont une influence particulière sur la situation actuelle et rendent la réforme indispensable:

- Les Etats au sud du Sahara changent: décentralisation, libéralisation, privatisation et démocratisation;
- Des acteurs nouveaux interviennent dans les activités de vulgarisation;
- Les financements publics accordés à la vulgarisation sont en baisse;
- Les objectifs de l'aide publique au développement se précisent.

La vision de la vulgarisation selon l'Initiative de Neuchâtel:

Compte tenu des changements en cours, la Note de cadrage conjointe souligne six principe-clés:

- Une bonne politique agricole est indispensable;
- La vulgarisation est «facilitation» plus que «transfert de technologies»;
- Les producteurs sont les clients, les commanditaires et les partenaires, plutôt que les bénéficiaires de la vulgarisation agricole;
- La demande du marché induit une nouvelle relation entre les agriculteurs et les fournisseurs de biens et services;
- De nouvelles approches sont nécessaires pour ce qui concerne le financement public et les opérateurs privés;
- Pluralité des intervenants et décentralisation des actions requièrent plus que jamais une coordination et une concertation entre acteurs.

Propositions pour l'engagement et la coordination entre les donateurs:

La Note de cadrage conjointe reconnaît également six principes-clés pour l'engagement et la coordination des donateurs:

- Soutenir des politiques nationales négociées entre les parties prenantes;
- Prendre en compte la viabilité financière à long terme des actions de vulgarisation;
- Prévoir l'arrêt des soutiens extérieurs dans la planification;
- Permettre le financement des projets des producteurs;
- Accompagner toute action de vulgarisation d'un appui à la formation agricole, aux organisations agricoles et à la recherche agronomique;
- Instaurer une coordination entre les agences de coopération.

L'objectif principal de l'analyse proposée concerne les processus en jeu et les aménagements institutionnels de la vulgarisation. Il s'agit de dépasser la vision individuelle des projets afin de mieux cerner les moyens les plus efficaces pour favoriser l'établissement de relations souples, mais durables entre les nombreux acteurs impliqués dans la vulgarisation.

Ce guide peut aider à vérifier la convergence vers les objectifs définis dans la Note de cadrage conjointe et si ces objectifs s'accordent avec ceux, plus vastes, de l'aide au développement. Alors que la nécessité d'une réforme en profondeur de la politique de vulgarisation ne fait aucun doute, l'impact réel des solutions proposées demeure encore incertain. La conception étroite de la notion de «biens publics» et l'orientation forte vers de nouvelles formes de prestation de services à but lucratif risquent d'avoir des effets négatifs sur la réduction de la pauvreté, le développement pour tous, l'autosubsistance et la gestion des ressources naturelles renouvelables. Dans ce contexte, une analyse critique s'impose.

Le guide

Les questions soulevées dans ce guide ont pour but de replacer la vulgarisation agricole dans un cadre plus large, celui des objectifs du développement rural, intégrant la compréhension des évolutions socio-économiques dans lesquelles s'inscrit la réforme de la vulgarisation. Ce guide comporte six sections faisant chacune référence à l'un des principes énoncés dans la Note de cadrage conjointe.

Même si, dans bien des cas, les réponses apportées aux différentes questions du guide seront négatives, ce guide ne doit pas seulement servir de base à une simple critique. Il est rare, en effet, de disposer d'un environnement politique entièrement favorable et d'un consensus large lors de la définition des nouveaux rôles devant être attribués à la vulgarisation. De plus, l'expérience a montré que les nouvelles stratégies en matière de vulgarisation ont souvent été traitées à un niveau conceptuel et qu'on n'a pas toujours pris en considération les implications concrètes de ces nouvelles idées afin de changer les pratiques sur le terrain.

Ce guide est d'abord conçu comme un outil permettant de mettre en évidence l'écart entre les nouvelles politiques et les pratiques actuelles de terrain. Il doit permettre, ensuite, de trancher entre une approche qui visera à modifier les pratiques ou au contraire une démarche d'adaptation de la politique aux réalités de terrain. Il s'agit, sur cette base, d'identifier des approches alternatives adaptées à un contexte donné.

Le contexte

La vulgarisation a souvent été considérée comme une question purement technique. L'influence du contexte général a rarement été prise en compte pour évaluer l'efficacité des réformes des systèmes de vulgarisation. Cela a souvent entraîné des interventions ponctuelles qui n'ont produit que des effets éphémères. Le suivi et l'évaluation des systèmes de vulgarisation doivent prendre en considération le cadre général d'intervention. Ainsi un environnement propice au développement agricole, ainsi qu'une bonne politique agricole, sont deux facteurs essentiels qui conditionnent le succès de la vulgarisation. Les points suivants sont destinés à servir de base à une réflexion sur les liens entre la vulgarisation et le cadre d'intervention.

Les principales conditions favorables au développement du secteur agricole sont-elles réunies?

- Les axes prioritaires d'intervention des services publics coïncident-ils avec les orientations définies par la politique agricole?
- Les priorités budgétaires concernant les investissements du secteur public s'accordent-elles avec les objectifs de la politique agricole?
- En quoi l'environnement macro-économique, juridique et politique encourage-t-il ou entrave-t-il le développement du secteur privé (à but lucratif ou non lucratif) ou encore l'émergence et le bon fonctionnement d'organisations de producteurs?



La politique agricole permet-elle une nouvelle approche de la vulgarisation?

- La politique tient-elle suffisamment compte des intérêts et des perceptions des différents acteurs? Dans quelle mesure le processus d'élaboration des politiques associe-t-il tous les acteurs?
- Existe-t-il un engagement constructif des donateurs et des partenaires nationaux, régionaux et locaux dans ce processus? Dans quelle mesure la coordination entre les donateurs complète-t-elle ou freine-t-elle l'émergence et le renforcement des efforts de coordination locale?
- La politique mise en place assure-t-elle un soutien concomitant à l'enseignement agricole, aux organisations de producteurs et à la recherche agronomique?
- La politique agricole est-elle cohérente avec les orientations des autres secteurs (par exemple la santé, l'éducation) ayant un impact sur les conditions de vie des producteurs, en particulier les secteurs qui entraînent un surcoût pour ces derniers?

Questions à considérer pour le cadrage stratégique...

Politique macro-économique: taux de change stable et approprié, convertibilité de la monnaie, protection des investissements, politique d'investissement cohérente du secteur public.

Éléments d'une bonne politique agricole:

- Accès aux marchés: infrastructures rurales, organisation des marchés;
- Prix des produits: prélèvements fiscaux sur les filières industrielles, stabilisation des prix;
- Disponibilité et coût des intrants: taxes et modes de distribution;
- Disponibilité et accessibilité des crédits;
- Sécurité foncière;
- Liberté d'association, statut des coopératives et des groupements;
- Éducation de base et enseignement agricole;
- Recherche agronomique appliquée;
- Efficacité des administrations centrales et déconcentrées dans leurs missions d'arbitrage et de supervision des prestataires de services;
- Gestion des crises, alerte précoce et réaction rapide aux évolutions du marché et des facteurs de production;
- Et – de manière essentielle – élaboration d'une vision prospective du développement agricole.



La politique offre-t-elle un cadre cohérent et adapté pour orienter les actions des différents acteurs et organismes?

- Les activités des organismes qui financent ou fournissent les services de vulgarisation, y compris les donateurs, s'intègrent-elles dans le cadre de la politique agricole?
- Une marge de manœuvre suffisante est-elle prévue pour prendre en compte les différents intérêts, méthodes et priorités d'intervention dans le secteur des ressources naturelles renouvelables?
- Des actions conjointes entre les acteurs (secteur public, secteur privé, organisations de producteurs) sont-elles envisagées ou mises en oeuvre de manière concrète en respectant les rôles et les atouts respectifs de chacun d'entre eux?

La vulgarisation en tant que processus de «facilitation»

Le terme «facilitation» est aujourd'hui très employé dans les discussions sur les nouvelles formes de vulgarisation. Il fait référence aux tentatives de passage d'une approche traditionnelle univoque de la vulgarisation, se résumant à un transfert de technologie, à une vulgarisation conçue comme un ensemble de mécanismes qui cherche à soutenir les agriculteurs dans leurs efforts constants pour accéder à de nouveaux services et à de nouvelles technologies.



Les organismes impliqués dans la vulgarisation ne devraient plus se contenter de mettre à disposition les nouvelles technologies, mais créer les conditions requises pour établir un flux d'informations plus large. Cet objectif est au cœur de la Note de cadrage conjointe, mais sa mise en œuvre pose des défis majeurs. Il est difficile d'évaluer les effets de la facilitation. Dans leur souci d'établir de nouvelles relations entre prestataires de services et clients, les services de vulgarisation ont parfois négligé de rendre compte des résultats concrets tant aux agriculteurs qu'à leurs structures de tutelle.

Comme toutes démarches innovantes, la facilitation a souvent été présentée comme une tâche supplémentaire que des institutions, peu dotées en moyens et surchargées, devaient simplement mettre en œuvre. Le temps, les moyens de transport et les moyens humains à investir pour la facilitation sont souvent sous-estimés. Les points suivants constituent une première étape pour sortir des lieux communs et s'intéresser à la signification de ce concept pour les activités de vulgarisation et les organisations en place.

Comment la facilitation est-elle intégrée dans les systèmes de vulgarisation développés par les différents organismes?

- Quelle part représente la «facilitation» par rapport aux services «techniques» classiques proposés aux bénéficiaires?
- Existe-t-il une convergence entre les approches et les objectifs des différents prestataires de services permettant un soutien diversifié au monde rural?
- Comment les agents de vulgarisation parviennent-ils à gérer le nécessaire équilibre entre le besoin de produire des résultats concrets (en termes de changements techniques induits) et le besoin d'investir du temps pour être à l'écoute des agriculteurs, analyser des situations complexes et accompagner les initiatives spontanées?
- Comment la communication est-elle organisée par les différents acteurs clés de la vulgarisation (communication unilatérale, bilatérale, concertation, etc.)? Les différentes conceptions peuvent-elles conduire à appréhender la vulgarisation comme un processus de facilitation entre les parties prenantes?
- A-t-on choisi le mode de communication (individuelle, en groupe, par le biais des médias) le plus efficace dans le contexte en présence?

Qu'est-ce que la vulgarisation?

Transfert de technologie: aider les agriculteurs à améliorer leur capacité à utiliser les nouvelles technologies.

Conseil: aider les agriculteurs à résoudre leurs problèmes actuels et futurs.

Facilitation: aider les agriculteurs à s'impliquer plus activement dans le système d'information et de connaissances sur leurs agricultures.

L'équilibre entre les différents acteurs et organismes de coopération impliqués dans la vulgarisation est-il optimal?

Quels sont les facteurs qui conditionnent l'adoption de la facilitation comme mode de travail par les différentes structures de vulgarisation?

- Les modes opératoires des agences impliquées dans la vulgarisation favorisent-ils la mise en place d'une vulgarisation-facilitation?



- Les planificateurs et les prestataires de services de vulgarisation se montrent-ils convaincus que différents niveaux d'interaction (individuelle, en groupe, entre organisations, multilatérale) peuvent être appropriés et rentables selon les circonstances?

- Les vulgarisateurs ont-ils une marge de manœuvre suffisante pour agir en conséquence?
- S'ils existent, en quoi les mécanismes de responsabilisation au sein des services de vulgarisation renforcent-ils la notion de facilitation? À qui les agents de vulgarisation doivent-ils rendre des comptes?

Sur quelles bases apprécie-t-on un vulgarisateur *qualifié*?

- Les bénéficiaires sont-ils impliqués dans la définition des critères de sélection et des normes de qualité (un expert ne peut être considéré comme tel que s'il est reconnu)?
- Existe-t-il un organisme professionnel qui régit les normes de qualité applicables au vulgarisateur?
- Comment les structures d'enseignement et de formation contribuent-elles à améliorer la compréhension et à développer les qualifications en matière de vulgarisation-facilitation?

Quels sont les mécanismes mis en place pour favoriser les échanges mutuels, le partage de l'information et l'apprentissage collectif?

- Quelles formes d'action conjointe et de coordination existe-t-il entre les différents acteurs?
- De quelle façon les planificateurs facilitent-ils des formes appropriées d'interaction et les flux d'informations entre les acteurs clés?
- Les systèmes actuels de suivi-évaluation des projets permettent-ils un apprentissage collectif?
- Quels sont les mécanismes en place pour garantir un libre accès à l'information sur les biens publics et, par ailleurs, protéger l'accès à celles concernant les biens privés?
- Comment les efforts de coordination des donateurs se répercutent-ils sur ceux fournis à l'échelon local, et en quoi sont-ils complémentaires?



Relations entre producteurs et vulgarisateurs

Ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui doivent juger, en dernier ressort, de la qualité et de l'adéquation des services qu'ils reçoivent. Plusieurs types d'organisations de producteurs ont clairement un rôle à jouer à cet égard. Des structures financées par les cotisations des utilisateurs ont été élaborées pour cimenter les relations induites par la demande et les pérenniser, mais elles ont soulevé de sérieuses questions en ce qui concerne l'équité. À ce sujet, un problème essentiel réside dans l'inégalité des rapports de force entre les différentes catégories de producteurs, entre les plus riches et les plus défavorisés. L'accès



équitable aux services de vulgarisation, dont pourraient bénéficier les différents groupes, suppose des analyses détaillées des structures socio-économiques et des rapports de force existants.

Comment les producteurs sont-ils considérés par les organismes impliqués dans la vulgarisation: comme clients/consommateurs (commanditaires), comme partenaires (prise de décision conjointe) ou comme bénéficiaires?

- En quoi cette perception influence-t-elle le contenu des services fournis?
- Les intérêts et les perceptions des différents groupes d'acteurs sont-ils correctement pris en compte dans le processus de vulgarisation?

- Dans quelle mesure les organisations de producteurs participent-elles au processus d'élaboration des politiques publiques? Comment s'établit l'équilibre entre les besoins des organisations de producteurs agricoles et ceux des autres catégories sociales?

En quoi les organismes impliqués dans la vulgarisation sont-ils responsables envers les agriculteurs?

- Jusqu'à quel point la participation financière des agriculteurs ou d'autres mécanismes de financement les ont-ils conduits à mieux s'approprier les processus et à quel point ces financements impliquent-ils une responsabilité des organismes envers les clients?
- Le système de participation financière tient-il compte du «consentement à payer» des utilisateurs et de la notion d'intérêt public ou privé attachée au bien ou au service à payer?
- Les mécanismes d'incitation des vulgarisateurs (évaluation du personnel et système de gratification) favorisent-ils un meilleur discernement des principales catégories de bénéficiaires (clients, consommateurs, partenaires)?

Comment les producteurs sont-ils impliqués dans les mécanismes de vulgarisation?

- Comment les producteurs sont-ils organisés et de quelle façon les différents services de conseil considèrent-ils ces organisations?
- Quels sont les mécanismes en place permettant de garantir la participation des producteurs au recrutement des vulgarisateurs et à l'organisation des services de vulgarisation?
- Les différents rapports de force sont-ils pris en compte par les planificateurs de la vulgarisation afin de réduire les inégalités de représentation et d'accès des différents groupes aux services offerts?
- Les agents de vulgarisation ont-ils des contacts et des liens de coopération avec les organisations de producteurs informelles? L'importance de ces dernières (notamment pour répondre aux besoins des femmes et des catégories défavorisées) est-elle reconnue?



Quelle est la capacité des organisations de producteurs à gérer les relations avec les services de vulgarisation?

- Quels sont les objectifs des organisations de producteurs? Dans quelle mesure sont-elles intéressées par la vulgarisation?
- Quelle est la capacité des organisations de producteurs en matière de management, de communication, de coordination et de gestion des conflits au regard de l'accès à la vulgarisation et la fourniture de services?
- Les organisations de producteurs ont-elles les capacités de s'adapter aux nouveaux besoins tels que l'encadrement des groupes cibles non traditionnels (jeunes, agriculteurs à temps partiel, producteurs périurbains, etc.) et de faire face aux changements de situation de leurs membres?
- Dans quelle mesure les organisations de producteurs ont-elles des comptes à rendre à leurs membres? Sont-elles plus redevables envers les donateurs ou envers leurs membres/clients?
- Quel degré réel de représentation ont les organisations de producteurs? Dans quelle mesure ces organisations incluent-elles les différents groupes sociaux (hommes/femmes, niveau social, appartenance ethnique)?

Quel rôle les planificateurs et les donateurs jouent-ils auprès des organisations de producteurs?

- Les organisations de producteurs reçoivent-elles le soutien du secteur public et des donateurs sous forme d'investissement significatif? Quelle attention apporte-t-on au développement d'organisations de producteurs efficaces?
- Quel a été le rôle du secteur public et des donateurs dans le processus d'inversement des flux de financement visant à favoriser l'appropriation et la responsabilisation des producteurs (et de leurs organisations)?
- Le secteur public et les donateurs acceptent-ils de prendre en compte les priorités des organisations de producteurs, même lorsqu'elles diffèrent des leurs?

Vulgarisation et marché



De nombreux intervenants impliqués dans la vulgarisation ont hérité de structures organisationnelles centralisées qui entravent leur capacité à réagir et à répondre aux nouvelles opportunités et demandes du marché. Le manque d'incitation a empêché les agents de vulgarisation d'analyser eux-mêmes les nouvelles priorités et d'adapter en conséquence leurs recommandations. Ils ne disposent d'ailleurs pas toujours du savoir-faire nécessaire pour mener de telles analyses. Si les besoins du marché doivent aujourd'hui mieux être pris en compte, ils ne doivent pas non plus constituer la seule préoccupation des services publics de vulgarisation. Des questions d'intérêt public plus général, comme la protection de l'environnement ou la réduction de la pauvreté, doivent également être prises en compte.

Quel est le degré de développement des infrastructures locales, régionales et nationales de commercialisation des intrants et des produits?

- Les marchés sont-ils accessibles à tous les producteurs (petites et grandes exploitations; hommes/femmes; principaux systèmes de production)?
- Les planificateurs et les agents de vulgarisation sont-ils au courant de la situation du marché? De quelle manière les signaux en provenance du marché sont-ils intégrés dans les flux d'informations entre producteurs et vulgarisateurs?
- Quelle est la capacité de réponse du système de recherche aux nouvelles opportunités de commercialisation des filières agricoles? Est-il en mesure de fournir le soutien approprié aux producteurs et aux vulgarisateurs?
- Les établissements d'enseignement et de formation prennent-ils suffisamment en compte les impératifs du marché et contribuent-ils à l'acquisition d'une culture d'entreprise?

Existe-t-il une répartition équilibrée des services de vulgarisation permettant de répondre aux besoins du marché et à l'intérêt public?

- Le cadre politique et les modes opératoires tiennent-ils suffisamment compte à la fois des besoins du marché et des questions d'intérêt général telles que la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et l'équité? Les mécanismes institutionnels en place sont-ils appropriés pour établir un équilibre juste et adapté au contexte?
- Le rapport entre le marché et l'intérêt public prend-il en compte les priorités des différents groupes sociaux, notamment en termes d'égalité des sexes et de réduction de la pauvreté?
- Existe-t-il des formes appropriées de régulation du marché susceptibles de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles (monopoles, cartels, ultralibéralisme)? L'information et les conseils fournis par les structures commerciales font-ils l'objet d'une régulation et d'un contrôle de qualité suffisants?
- Les agriculteurs peuvent-ils avoir accès à une information technique et commerciale indépendante et objective?

Financement public et acteurs du secteur privé

Le bilan du financement durable des structures de vulgarisation étatiques est pauvre. Cependant, financement public ne signifie pas forcément offre publique de vulgarisation. De nouvelles idées sont apparues, proposant des formes innovantes de collaboration entre les structures de financement publiques et les acteurs du secteur privé. Ces nouvelles formes présentent le double avantage de pouvoir répondre efficacement aux besoins de vulgarisation et de pouvoir permettre d'améliorer la responsabilisation des fournisseurs envers leurs clients.

De nouvelles formes d'arrangements contractuels apparaissent et sont prometteuses, mais leur analyse ne fait que commencer. Les premières expériences montrent que la capacité du secteur public à gérer des relations contractuelles et à déterminer les rôles appropriés des différents acteurs est déterminante pour la réussite des opérations. Une attention particulière s'impose dans les prochaines années pour permettre de mieux analyser et définir ces fonctions de développement institutionnel.



Les investissements du secteur public sont-ils utilisés pour soutenir la vulgarisation agricole de façon viable et durable?

- L'investissement public fait-il l'objet d'une planification financière prévisionnelle, ou se limite-t-il à suivre une tendance à la baisse, dans un contexte de crise budgétaire?
- Les implications financières à long terme des programmes soutenus par des donateurs sont-elles en adéquation avec les capacités locales de financement et les priorités d'investissement du secteur public?
- Les stratégies de retrait des donateurs ont-elles été clairement définies et formulées? Sont-elles réalistes sur le plan de la viabilité financière?
- Le financement et l'offre de la vulgarisation prennent-ils en compte la diversité des biens et des services agricoles (biens publics, privés, effets externes)?
- Existe-t-il une complémentarité public-privé dans les offres et le financement des services de vulgarisation? Contribue-t-elle à améliorer à long terme l'efficacité et l'efficience des services de vulgarisation?
- Quels sont les mécanismes mis en place pour renforcer le rôle joué par les producteurs dans le financement et l'offre de services de vulgarisation?

Nature des biens et services

Public: les avantages liés sont facilement accessibles à tous, qu'ils paient ou non. Le soutien public se justifie par l'absence d'incitations permettant aux mécanismes du marché d'opérer. L'intérêt supérieur de la société légitime l'intervention publique.

Privé: les avantages ne sont accessibles qu'à ceux qui paient et les mécanismes du marché peuvent jouer un rôle efficace dans leur distribution.

Externalités: l'action d'une personne peut avoir une influence directe, positive ou négative, sur les moyens d'existence d'autres personnes, et peut justifier différentes formes de régulation ou d'investissement public pour compenser l'effet négatif ou amplifier l'effet positif de cette action.



Le secteur public fait-il preuve de la capacité nécessaire pour exercer une fonction de régulation et de facilitation dans les activités de vulgarisation agricole?

- Les mécanismes de financement public sont-ils suffisamment ciblés, transparents et contrôlés? S'accordent-ils avec les grandes orientations politiques?
- Comment les donateurs ont-ils été impliqués dans la définition de mécanismes alternatifs de financement de la vulgarisation agricole? Quel a été l'impact de ces activités?
- Le secteur public est-il capable de gérer de nouvelles formes de contractualisation public-privé?
- Existe-t-il des mécanismes efficaces et transparents permettant au secteur public de contrôler et d'évaluer les opérateurs privés sous contrat?
- Les flux financiers utilisés permettent-ils d'assurer l'engagement du secteur public et des utilisateurs et comment favorisent-ils une relation de partenariat de type fournisseurs/client entre le vulgarisateur et l'utilisateur?
- De quelles autres façons et vis-à-vis de quels autres acteurs les prestataires de services privés (à but lucratif ou non) sont-ils redevables?
- Les mécanismes de financement des donateurs permettent-ils d'obtenir des systèmes de vulgarisation agricole souples, capables de s'adapter aux situations spécifiques?

Décentralisation et pluralisme

Les systèmes de vulgarisation centralisés et normatifs n'ayant pas toujours rempli leur mission de manière satisfaisante, la décentralisation de l'organisation et de la gestion de la vulgarisation est devenue une pratique courante. Cette évolution va souvent de pair avec la volonté d'impliquer une grande diversité d'opérateurs pour augmenter les flux d'information agricole. Le pluralisme est présenté comme une réponse adaptée à la vague de restructurations et de compression des dépenses publiques afin de compenser les déficits apparus dans l'offre de services agricoles.

La décentralisation et le pluralisme ont été reconnus comme conditions préalables pour que la vulgarisation s'engage sur la voie de la facilitation et devienne directement responsable envers les clients sur le terrain. Cependant, pluralisme et décentralisation restent des termes vagues et chaque acteur peut en avoir une interprétation différente. Une définition commune n'en est pas moins importante à la fois pour les décideurs et pour les gestionnaires du développement. Il faut s'interroger sérieusement sur ce qui a besoin d'être décentralisé et sur la façon d'y parvenir, ainsi que sur les moyens d'encourager le pluralisme et de l'orienter vers la réalisation d'objectifs communs.

Quelles sont les modalités de décentralisation? Sont-elles adaptées aux circonstances?

- La décentralisation a-t-elle permis une plus grande souplesse dans l'organisation des services de vulgarisation et une capacité d'adaptation aux situations spécifiques? Les vulgarisateurs sont-ils capables de répondre de façon appropriée aux demandes de leurs clients?
- La décentralisation a-t-elle eu des effets bénéfiques sur la responsabilisation, la prise de décision et les flux d'informations entre vulgarisateurs et utilisateurs?



- La tendance au renforcement de l'autonomie locale et les objectifs de la politique nationale sont-ils cohérents? Les mécanismes de coordination nationale prennent-ils efficacement en compte la décentralisation?
- Les stratégies de décentralisation des autres services agricoles sont-elles cohérentes avec celles de la vulgarisation?
- Dans quelle mesure les liens avec la recherche agronomique sont-ils renforcés par les stratégies de décentralisation qui prévalent actuellement?

En quoi le pluralisme des modes et des formes de vulgarisation agricole est-il encouragé?

- Dans quelle mesure la légitimité des différents acteurs est-elle reconnue au niveau politique et dans la pratique? Existe-t-il un débat public destiné à sélectionner l'acteur le mieux à même d'exercer une fonction spécifique et de fournir tel ou tel service particulier?
- Les institutions publiques ont-elles compris la nécessité de mieux définir leur rôle, et de réduire et mieux cibler leurs interventions? Le secteur public reconnaît-il le rôle stratégique qu'il doit assurer pour encourager le développement du pluralisme?

- L'appui des donateurs a-t-il permis de répondre aux nouveaux besoins de leurs partenaires dans le contexte de décentralisation et de pluralisme? Facilite-t-il une meilleure prise en compte de la demande?
- Les fonctions de conseil et de régulation sont-elles clairement différenciées et réparties entre les différents acteurs et organismes?
- Les établissements d'enseignement et de formation préparent-ils les étudiants à travailler dans un environnement institutionnel plus diversifié? Les employeurs potentiels des jeunes agriculteurs ont-ils une influence sur les programmes et s'impliquent-ils financièrement dans leur mise en oeuvre?

Les quatre degrés de décentralisation ...

Déconcentration: transfert de pouvoir aux organes locaux du gouvernement central.

Délégation: transfert de pouvoir à des structures indépendantes d'origine étatique et/ou à des organismes para-étatiques.

Dévolution: transfert de pouvoir à des entités politiques régionales ou locales.

Privatisation: transfert de pouvoir au secteur privé.

Les trois dimensions de la décentralisation...

Politique: augmentation de la participation de la société civile, renforcement de l'administration locale.

Budgétaire: génération et distribution de revenus locaux, transferts budgétaires (conditionnels ou non), subventions (avec contrepartie ou non).

Institutionnelle: des arrangements institutionnels autorisés légalement, participation de la société civile, capacité d'assumer des responsabilités et des pouvoirs décentralisés, mécanismes de responsabilisation locale.

Les relations entre les organisations sont-elles reconnues comme un mécanisme important pour améliorer et faire évoluer le système?

- Quels sont les mécanismes mis en place au niveau des différents acteurs et des organismes pour permettre une gestion coordonnée de la vulgarisation et des fonctions qui y sont rattachées?
- La coopération entre les différents organismes donateurs est-elle reconnue comme profitable aux producteurs?
- Les conflits sont-ils considérés comme des événements inévitables demandant une gestion appropriée ou apparaissent-ils comme des éléments perturbateurs à éliminer?
- Existe-t-il des pratiques anticoncurrentielles (cartels, monopoles, politiques de soutien) susceptibles de nuire au développement du pluralisme et à l'amélioration des services pour les utilisateurs?
- Dans quelle mesure les mécanismes de coordination entre recherche et vulgarisation intègrent-ils l'ensemble des acteurs concernés?